



Répression syndicale au Lycée Jacques Brel de Choisy-le-Roi

Une procédure de sanctions disciplinaires est engagée contre notre collègue et camarade Lahcène Dehak à la suite d'un rapport mensonger de la proviseure pour des faits survenus à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Voici le contexte : A la suite de l'assassinat sauvage de Samuel Paty par un intégriste, deux heures de concertation entre enseignants, avant la reprise des cours, avaient été prévues par le ministère lundi 2 novembre. Pourtant, trois jours avant la rentrée, Blanquer rétropédalait et annonçait que les cours devaient reprendre dès 8h. Du ministère au Rectorat, l'heure était à l'autoritarisme : les enseignants étaient sommés de faire la minute de silence à 11 heures précises, de consigner tout incident puis de les faire remonter au Rectorat, et, pourquoi pas ? de faire intervenir la police comme cela a été le cas au lycée Maximilien Perret d'Alfortville où trois élèves ont été placés en garde à vue.

Au lycée Jacques Brel, ce climat a encouragé les dérives autoritaires de la cheffe d'établissement. Alors que dans beaucoup d'établissements, des réunions étaient malgré tout organisées le lundi de la rentrée, notre proviseure a catégoriquement refusé qu'il en soit ainsi chez nous malgré notre demande. Par conséquent, nous avons débrayé et nous nous sommes réunis des 7h 45 afin d'envisager la suite des événements et la reprise des élèves.

Notre proviseure a cru pouvoir nous l'interdire. Elle est montée en salle des profs, nous interpellant individuellement et nous affirmant que nous étions dans l'illégalité en tenant cette réunion. Sans succès, puisqu'il lui a été rappelé que la totalité des syndicats avaient déposé des préavis de grève. Elle est ensuite allée voir les surveillants, leur interdisant de nous rejoindre. Puis elle est remontée à 10 h, nous apostrophant à nouveaux. L'échange a alors été houleux, en particulier avec Lahcène et un autre enseignant, également animateur de la CGT du lycée.

Stupéfaction générale, quelques heures plus tard, quand nous avons appris que la proviseure avait déclaré avoir porté plainte pour « propos antisémites et injure publique ». Stupéfaction encore quand le 6 novembre, le Recteur, dans une communication orale aux chefs d'établissements, indiquait que parmi la trentaine d'incidents recensés dans l'Académie de Créteil lors de l'hommage à Samuel Paty, le plus grave s'était produit au lycée Jacques Brel envers un personnel de direction.

Nous sommes tous atterrés : sept enseignants présents ce jour-là ont témoigné, par écrit, qu'il n'y avait eu ni propos injurieux, ni a fortiori de propos antisémites. La quasi-totalité du personnel a par ailleurs signé une déclaration affirmant qu'ils n'avaient jamais été témoins du moindre propos ou comportement discriminatoire de la part de ces deux collègues.

Un mois plus tard, ce n'est pas deux mais trois enseignants, le troisième lui aussi animateur de la CGT, qui étaient convoqués au Rectorat où ils ont été reçus au même moment dans des salles différentes ! Nous étions plus d'une vingtaine du lycée, devant le Rectorat, à attendre près de 3 heures dans le froid le résultat des entretiens : nous voulions leur montrer notre solidarité !

Depuis, nous n'avions plus de nouvelles et on pouvait penser que le Rectorat allait étouffer l'affaire. Mais pas du tout ! Le 26 mars dernier Lahcène a reçu un recommandé lui indiquant qu'une procédure pour sanctions disciplinaires était ouverte à son encontre. Les accusations d'antisémitismes ont été abandonnées mais pas les mensonges de la proviseure pourtant démentis par les collègues présents ! En réalité, ce qu'ils ne tolèrent pas, c'est que Lahcène se soit opposé à la hiérarchie. La hiérarchie, c'est la hiérarchie et ça se respecte ! Point à la ligne. Et bien, non ! Nous refusons de baisser la tête et de marcher au pas. Nous sommes tous avec Lahcène !

Alors au lycée nous nous mobilisons. Lahcène risque gros : les sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement ! Pour l'instant la situation des deux autres camarades reste en suspens. Nous avons aussi conscience qu'au delà de son cas particulier, c'est un problème bien plus général qui se pose. La répression syndicale s'abat partout comme en témoigne le cas d'Alex à la RATP ou de nos collègues de Melle.

Nous organisons une heure d'information syndicale ce jeudi 1 avril.
Nous appelons à la grève le 8 avril, jour de la convocation au Rectorat de Lahcène.
Nous appelons à un rassemblement le plus large possible, le même jour à 14 h devant le Rectorat.

Solidarité avec Lahcène !